

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Besnard, 20 février 1872

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 16 (4)

Collation 2 p. (239r, 240r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Besnard, 20 février 1872, consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52688>

Copier

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [20 février 1872](#)

Lieu de rédaction 22, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Besnard](#)

Lieu de destination 34, rue de Malte, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin informe Besnard qu'il peut lui rendre visite à Versailles au 22, rue des Réservoirs. Il lui dit d'adresser ses réclamations financières à Guise car il ne peut pas vérifier les comptes. Godin a appris que Besnard menaçait de cesser de représenter la manufacture du Familistère.

Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures](#)

["Godin"](#)

Lieux cités

- [22, rue des Réservoirs, Versailles \(Yvelines\)](#)
- [Guise \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Versailles 20 février 239

Monsieur Basnard

Vous pourrez me rencontrer
ici à Versailles, rue des
réservoirs n° 22, de 9 à 11
heures du matin. Quant aux
épreuves de compte dont vous
m'entretenez, c'est à Guise
que nous devons dresser nos
réclamations, je n'ai ici aucun
moyen d'en vérifier l'inexactitude.
Je sais seulement qu'il m'a été
permis à Guise, pendant 2 ou 3
jours que j'y suis allé passer
dernièrement, une lettre de mes
dans laquelle nous parlions
de céder ma représentation.
J'y ai pas eu le temps de

M'occuper autrement de cette
affaire.

Vous en reparlerons si vous
venez une autre demain au
village.

Ce que je vous prie
mes amitiés.

Guérinot
Mme